



- **Respect de la vie et de la dignité humaine :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions dans le respect de la vie et de la dignité humaine, en veillant à ne pas causer de préjudice à leurs clients.
- **Humanité et bienveillance :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à traiter leurs clients avec humanité et bienveillance, en prenant en compte leur bien-être physique, émotionnel et spirituel.
- **Conscience et indépendance :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions avec conscience et indépendance, en évitant tout conflit d'intérêts.
- **Probité et transparence :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à respecter les normes éthiques et les règles déontologiques en vigueur, en étant transparents sur leurs qualifications, leurs compétences et leurs limites professionnelles.
- **Compétence et diligence :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à fournir des soins compétents et diligents à leurs clients, en veillant à maintenir et à développer leurs compétences professionnelles.
- **Prudence et respect des limites légales :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à exercer leurs fonctions avec prudence et en respectant les limites légales de leurs pratiques, en s'interdisant de poser des diagnostics, d'interrompre ou de modifier des traitements médicaux, de conseiller ou de prescrire des médicaments ou assimilés, ou de se comporter ou de se substituer à un professionnel du secteur médical.
- **Orientation vers les professionnels de santé :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à orienter rapidement leur client vers un médecin ou un spécialiste en cas de doute sur son état de santé, et à s'abstenir d'accompagner un client dont la situation n'est pas compatible avec les techniques de bien-être.
- **Respect de la confidentialité :**
Les professionnels de la médecine douce s'engagent à respecter la confidentialité des informations relatives à leurs clients, en conformité avec la loi et les règles déontologiques en vigueur.